

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 18 Décembre 2012**

L'an deux mille douze,
Le dix-huit décembre, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 04 Décembre 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de conseillers présents ou représentés	2
Nombre de conseillers excusés :	4
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : Mme GUERIN Denise, Mme AUBRY Christine, MM RINALDI Serge, CABART Jean-Claude, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, JEANNOT Christophe, PETRICIG Jean-Michel, PIERRARD Didier, Mme BLOT Laura, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques-Vianney.

Absents :

Absents excusés : M. GIRARD Pascal, M. LALLOUETTE Joël, M. EL KHIDER Mustapha, M. DOUBLET Francis.

Pouvoirs : Mme SAINT PIERRE Valérie à M. CABART Jean-Claude, Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine.

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

OBJET : CESSION D'UN VEHICULE COMMUNAL

N°12/112

Considérant que la commune souhaite vendre le camion de marque RENAULT MASTER UDCNG5 immatriculé 971 AEL 51 au prix de 3500€.

Considérant qu'à cet effet, une publicité a été effectuée pendant 2 mois le « Bon Coin ».

Considérant l'offre de la société B TECH CONSTRUCTION dont le siège est domicilié 14 rue du Capitaine Mordant à Pargny sur Saulx.

Entendu l'exposé de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

DECIDE de vendre un camion de marque RENAULT MASTER UDCNG5 immatriculé 971 AEL 51 au prix de 3500€ à la société B TECH CONSTRUCTION dont le siège est domicilié 14 rue du Capitaine Mordant à Pargny sur Saulx.

AUTORISE son Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN.